Hygiène de l'audition.

Nous vivons à une époque qui se préoccupe beaucoup de ce que nous ingurgitons par voie orale, c'est le règne de la diététique et du tout bio cultivé à proximité, voilà qui est fort bien. Ce que nous écoutons n'interroge personne comme si cela était indifférent à notre bien-être. Nos oreilles et le cerveau qui récolte en aval peut tout entendre sans risque ou presque. On commence à peine à mettre en garde contre l'abus des décibels qui concourent à rendre encore plus sourds quantités d'humains qui l'étaient déjà passablement. Mais la justesse ne semble guère intéresser grand monde qui en aurait pourtant autant besoin que de nourriture saine. Cela devrait commencer dès la prime enfance peut-être in utero.

Tous comptes faits cette chronique aurait pu s'appeler Diététique de l'audition tant il est vrai que s'il est un art qui s'approche de la Musique c'est l'art de la table. Pas pour les Symphonies pour les Soupers du Roy qui n'impliquent qu'un voisinage superficiel mais pour quantité d'autres raisons fort surprenantes.

La composition chez l'un c'est la recette chez l'autre et l'interprétation s'apparente à la concoction. Refaire un plat qu'on croit connaître est-ce garant de le retrouver à l'identique ? Certainement pas et en musique c'est pareil.

Les dissonances sont les épices qui relèvent la saveur d'une musique.

Un plat n'est pas plus réductible à une recette qu'une interprétation de concert ne l'est à la partition jouée. Ce plat confectionné à nouveau un mois plus tard n'est déjà plus le même, peut-être réussi ou raté, c'est la magie du direct.

Tout chef (coq !) vous le dira la recette ne peut rien si les ingrédients ne sont pas de premières fraîcheur et saveur. Ce point est également essentiel en musique. Vous viendrait-il à l'idée de fréquenter un restaurant huppé qui se contenterait de réchauffer des plats surgelés pire encore d'ouvrir des boîtes à conserves ? C'est pourtant le traitement que nombre de nos contemporains infligent à leurs oreilles sans même s'en rendre compte, ce qui est encore plus inquiétant. Tout chef (d'orchestre !) vous le répétera c'est au concert qu'il faut entendre les œuvres du répertoire sans préservatif auditif.

Rudiments d'acoustique musicale. Les instruments de musique obéissent à une loi immuable directement issue de principes physiques incontournables : tous autres paramètres fixés, la taille de la partie de l'instrument entrant en vibration détermine la fréquence du son émis. Un son grave exige a priori une dimension plus grande qu'un son aigu. Dimension est un terme vague qu'il faut préciser car une corde est caractérisée par sa longueur mais aussi par son épaisseur. Tout cela demande des précisions sur quelques exemples choisis.

L'immense majorité des instruments de l'orchestre occidental se répartissent en quelques familles bien établies : les cordes, les vents et les percussions.

Les cordes peuvent être excitées par pincement (clavecin, harpe, guitare, luth), percussion (piano) ou frottement (violon, alto, violoncelle, …).

Les vents actionnent habituellement une colonne d'air soit directement (flûte) soit en se servant d'une anche (clarinette, saxophone, orgue, …), sorte de lame vibrante qui modifie le timbre en renforçant l'intensité du son.

Considérons la famille des instruments modernes à archets.

D'autres paramètres peuvent influer sur cette fréquence, et c'est la raison